



Arrondissement d'Ath

COMMUNE
de
BRUGELETTE

Avis de publication

Le Collège communal de l'administration communale de BRUGELETTE, porte à la connaissance des habitants de la commune qu'en séance du 16 décembre 2025, le Conseil communal a approuvé le budget communal de l'exercice 2026 – services ordinaire et extraordinaire.

Les documents en rapport avec le budget communal – services ordinaire et extraordinaire de l'exercice 2026 peuvent être consultés à l'administration communale – service de la comptabilité (068/45 73 12) pendant les heures habituelles d'ouverture des bureaux, ou sur rendez-vous.

Les personnes qui auraient des remarques à formuler à propos du budget communal – services ordinaire et extraordinaire de l'exercice 2026 sont invitées à les adresser par écrit au collège communal de et à 7940 BRUGELETTE, pour le **19 janvier 2026** au plus tard, ou à se présenter au secrétariat communal le 12 janvier 2026 de 9 heures 30 à 11 heures 30, pour en faire part au délégué du collège communal.

Fait à Brugelette, le 17 décembre 2025

PAR LE COLLEGE COMMUNAL,

La Directrice Générale

Karolina KOWALSKA

La Bourgmestre,

Isabelle LIEGEOIS